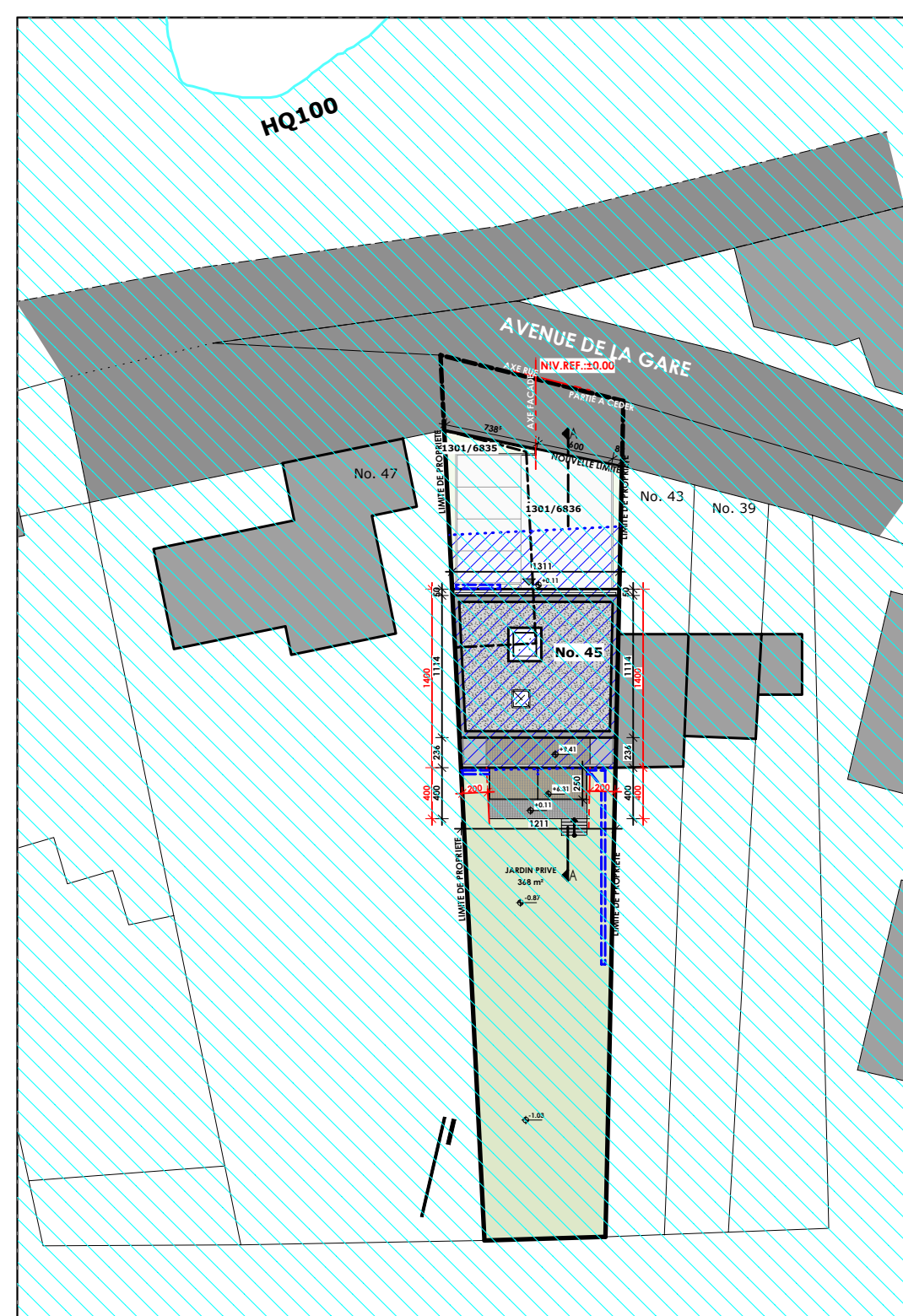


IMPLANTATION
ECH.:1/200

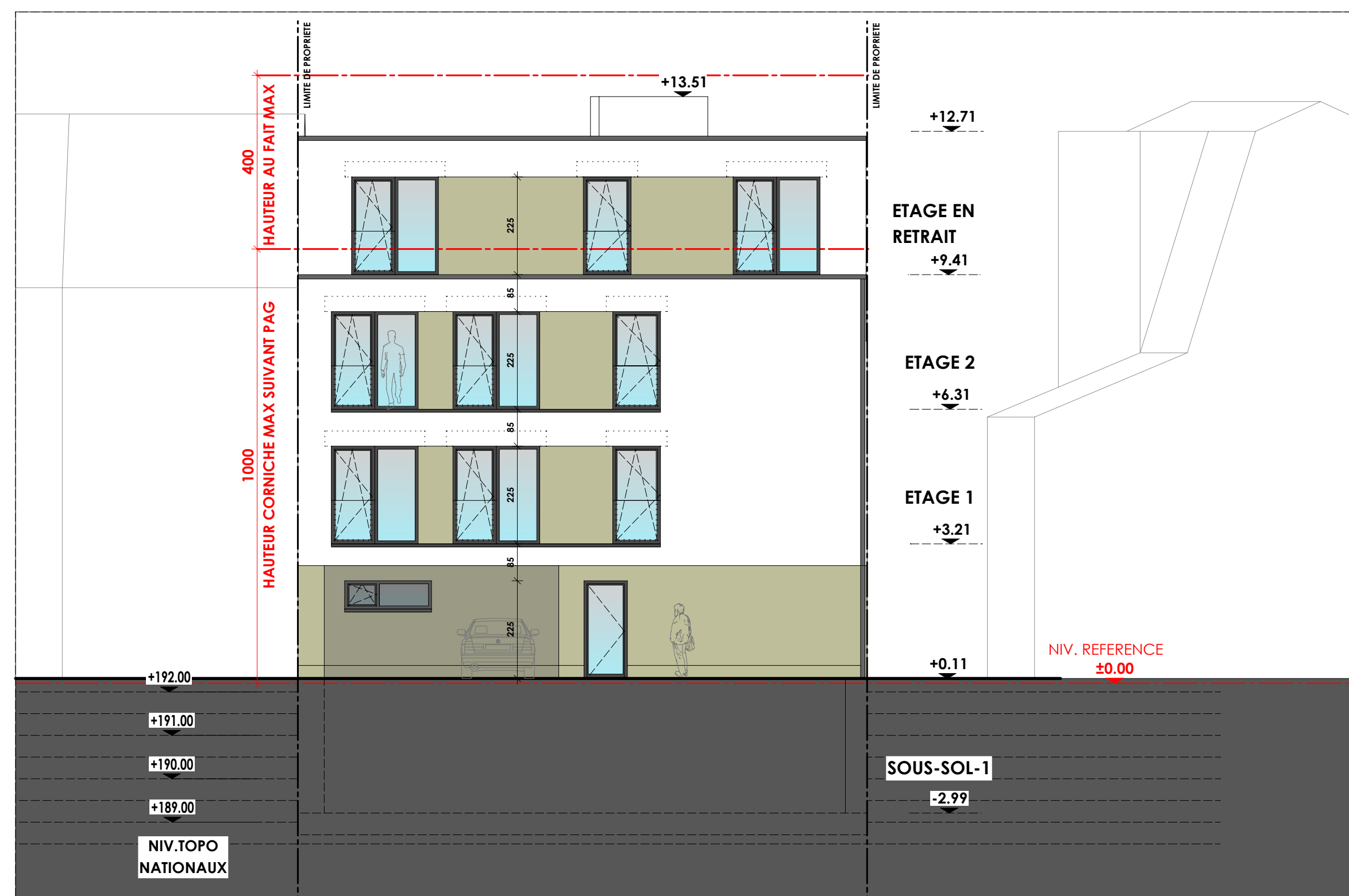
CONSTRUCTION A DEMOLIR



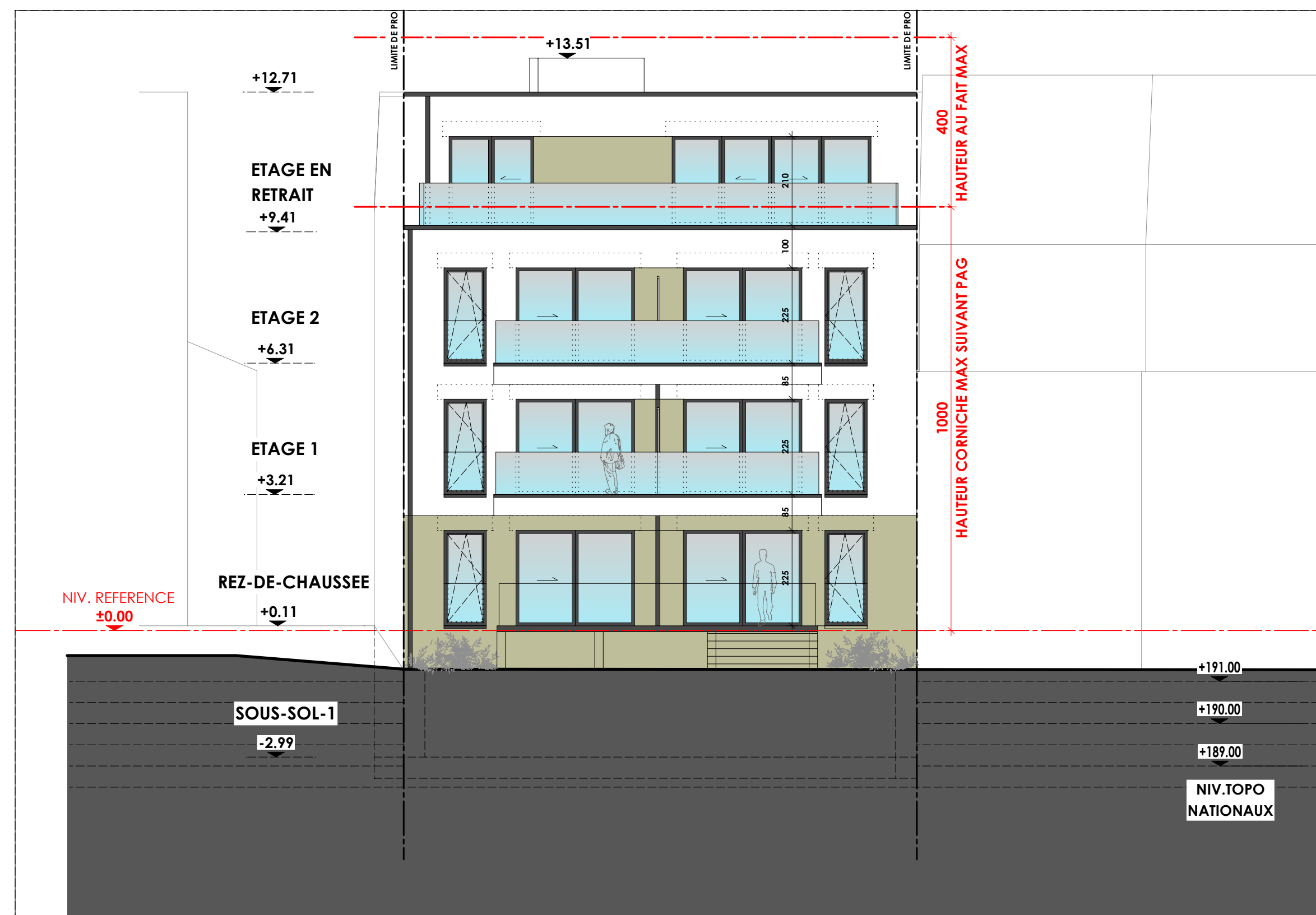
ZONE INONDABLE
ECHE.:1/500



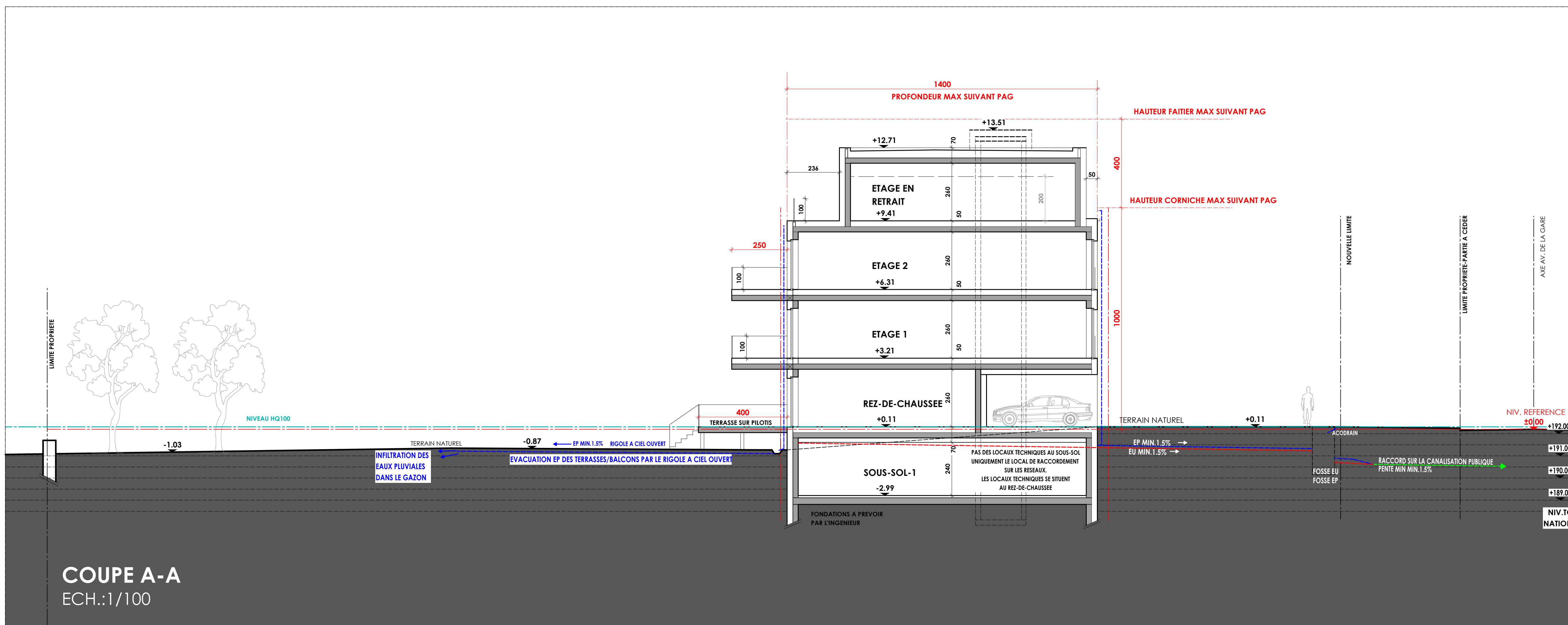
PERSPECTIVES
SANS ECHELLE



FACADE AVANT
ECH.:1/100



FACADE ARRIERE
ECH.:1/100



COUPE A-A
ECH.:1/100

G		INDICES			
17.07.2017	BT	SB	MODIF. SUIVANT DEMANDE DE PRINCIPES		
03.07.2017	BT	SB	MODIF. LOCALS TECHNIQUES AU SUIVANT FINAL DE HAGER (2006/17)		
18.04.2017	BT	SB	MODIF. LOCALS TECHNIQUES AU SUIVANT GESTION D'EAU		
21.12.2016	BT	BS	MODIF. DEMANDE DE PRINCIPES		
26.09.2016	JA	BS	MODIF. DEMANDE DE PRINCIPES		
15.09.2016	JA	BS	DEMANDE DE PRINCIPES		
26.06.2016	JA	BS	ETUDE DE Faisabilité		
INDICES		DATE	DESSIN	CONTROLE	MODIFICATIONS
LIMITES DU TERRAIN SUIVANT PLAN : EXTRAIT DU PLAN DE GEOPORTAIL LU					
NIVEAUX TOPOGRAPHIQUES SUIVANT PLAN : PLAN N° 140233-22/01 DU BUREAU BEST TOPO DU 25/12/2016					
PROJET					
IMMEUBLE D'HABITATION COLLECTIVE					
45, Avenue de la gare L-9233 Diekirch					
TYPE DE LOGEMENTS					
006	000	000	000		
CORPUS					
DIEKIRCH					
27, Avenue de la Gare L-9233 Diekirch					
TEL. +352 80 87 80 - 1 Fax. +352 80 87 80 - 250					
POMBIERS					
SERVICE INCENDIE DIEKIRCH					
Rue de l'Industrie L-9250 Diekirch					
TEL. +352 80 33 50 Fax. +352 80 87 63					
ARCHITECTES					
ARCHITECTES					
152-155 Rue Du Karm L-8030 STRASSEN					
TEL. +352 26 45 99 99 FAX. +352 26 23 99 93					
MAITRE D'OUVRAGE					
CAIBRATX SARL					
146, Mueltenweg L-2155 Luxembourg					
OBJET	DATE	ECHELLE			
IMPLANTATION, COUPE, FAC.	22.12.2016	1:100			
STADE	PROJET N°				
AUTORISATION BATIR	BS 412				
AD. CADASTRE	PLAN N°				
1301/6835 et 1301/6836	AB001				
COG. MAX. /	COU. MAX. /	N° MORS-SOL	N° MORS-SOL	F. CORNICHE	
/	/	618.16	1938.72	10.00	
N° ETAGES	SURFACE TERRAIN	N° SOUS-SOL	N° SOUS-SOL	F. PATTE	
3.8	08a20ca	181.42	562.40	/	
ITM - BÂTIMENT	ZONE	ROUTE NATIONALE / CHEMIN REPRIS			
MOYEN	MIXTE-U	BASSIN RETENTION			
N° UNITES	N° PARKINGS	/			
06	06	/			
<small> Le client des données d'urbanisme de l'Etat ne peut garantir des données d'urbanisme. La maîtrise d'ouvrage s'engage à faire réaliser par des services compétents par une personne compétente avant le début des travaux, la maîtrise d'ouvrage s'engage à faire réaliser des analyses de sol pour l'implantation, la maîtrise d'ouvrage ne peut être responsable de la qualité des données d'urbanisme. Chaque copropriétaire est responsable de l'entretien de son bien (travaux d'entretien et entretien des parties communes). Ce plan n'est pas une garantie de l'exactitude et ne peut être considéré comme un document de référence. L'entrepreneur s'engage de l'exactitude des données et sera de contrôler auprès des offices avant d'effectuer les travaux. Il devra signer sans délai à l'interface toute différence constatée, même si celle-ci n'est pas mentionnée sur le plan. Il est recommandé d'effectuer des recherches en ligne sur le site de l'Etat pour connaître les données d'urbanisme. Le client s'engage à être responsable de l'exactitude des données d'urbanisme et sera de contrôler auprès des offices avant d'effectuer les travaux. Il devra signer sans délai à l'interface toute différence constatée, même si celle-ci n'est pas mentionnée sur le plan. Il est recommandé d'effectuer des recherches en ligne sur le site de l'Etat pour connaître les données d'urbanisme. Le client s'engage à être responsable de l'exactitude des données d'urbanisme et sera de contrôler auprès des offices avant d'effectuer les travaux. </small>					